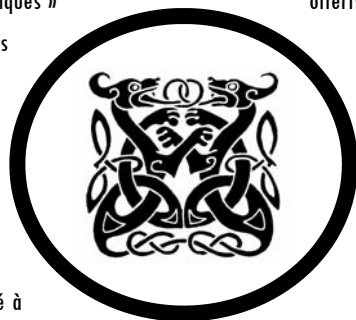


## 7<sup>ème</sup> édition des « 10 Miles Interceltiques de Lorient » - 10 août 2008 à Lorient

Année du Pays de Galles au Festival Interceltique, 2008 sera aussi celle de la septième édition des « 10 Miles Interceltiques » prévus le dimanche 10 août. Comme l'an passé des musiciens et danseurs bretons assureront l'animation sur le parcours.

Pour cette course celtique inscrite au calendrier européen des épreuves sur route, un circuit de 16,090 km (10 miles) a été retenu. Le départ sera donné à 9h30, le dernier jour du Festival, près du Palais des Congrès où sera également jugée l'arrivée.



**10 Miles Interceltiques de Lorient  
deg « mile » etrekelteg an Oriant**

Le classement se fera au scratch. Un trophée et une prime seront offerts au 1<sup>er</sup> homme, à la 1<sup>ère</sup> femme et au premier handisport, une coupe et une prime aux suivants. Les primes remises aux hommes et aux femmes seront identiques.

Une récompense sera offerte à chaque arrivant et un prix spécial sera attribué au meilleur déguisement celtique.

Enfin, les « 10 Miles Interceltiques » bénéficieront d'une sécurité renforcée assurée par plus de 250 bénévoles du Festival.

### REGLEMENT DE LA COURSE

**Art. 1 :** La septième édition des "10 Miles Interceltiques de Lorient" est organisée le dimanche 10 août 2008 par le Festival Interceltique de Lorient.

**Art. 2 :** Le parcours mesure 10 miles (16 090 m) et emprunte les artères principales de la Ville de Lorient. Le départ sera donné à 9h30, près du Palais des Congrès à Lorient. L'arrivée sera jugée sur la même ligne.

**Art. 3 :** L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés ou non licenciés nés en 1991 ou avant. La course est ouverte aux athlètes handisports en fauteuil roulant.

**Art. 4 :** Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Conformément à la loi 99-223 du 23 mars 1999, relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, la participation aux "10 Miles Interceltiques de Lorient" est subordonnée à la présentation de la preuve par l'ensemble des participants, français ou étrangers, de leur aptitude à la pratique de la course à pied en compétition. Cette aptitude est justifiée par un certificat médical délivré par un médecin suite à un examen médical.

**Vous êtes coureur licencié :** Vous devez impérativement noter votre numéro de licence sur le bulletin d'inscription aux "10 Miles Interceltiques de Lorient" et joindre la copie de votre licence en cours de validité (saison 2007/2008).

**Vous êtes coureur non licencié ou licencié à une autre fédération sportive :** Vous devez avoir en votre possession un certificat médical de non contre indication à la pratique de course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date des "10 Miles Interceltiques de Lorient" (10 août 2008). Ce certificat ou sa copie certifiée conforme devra être fourni à l'organisateur avec le bulletin d'inscription et votre règlement.

**Art. 5 :** La sécurité routière est assurée par le Commissariat de Police de Lorient et les bénévoles du Festival Interceltique et d'associations du Pays de Lorient. Le service médical est assuré par le CFS. Le service médical peut décider à tout moment de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales.

**Art. 6 :** Les dossards seront à retirer le 9 août à la billetterie du Festival Interceltique (Palais des Congrès à Lorient). Il sera possible de retirer les dossards le jour même de la course sur la ligne de départ avant 9 heures.

Aucun dossard ne sera envoyé par La Poste.

Toute affectation de dossard est ferme et définitive. Toute personne rétrocedant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Les dossards devront être fixés par quatre épingles sur la face avant du buste des concurrents (aucun dossard dans le dos)

Ils ne devront, en aucun cas être réduits, ni découpés, ni pliés sous peine de disqualification.

**Art. 7 :** Le classement se fera au scratch. Les dix premiers hommes et les dix premières femmes seront récompensés. Les primes remises aux hommes et aux femmes seront identiques.

Les participants disposeront d'un temps maximum de 2h15 pour effectuer le parcours jusqu'à la ligne d'arrivée. Les véhicules de fin de course prendront en charge les coureurs en difficultés. Les concurrents qui refuseront la prise en charge devront se conformer aux règles de circulation du code de la route. Ils ne seront plus couverts par les services de sécurité routière et médicale de l'organisation des "10 Miles Interceltiques de Lorient".

Les cinq premiers handisports en fauteuil roulant seront également récompensés.

Un prix spécial sera attribué au coureur ayant un déguisement celtique le plus original.

Un tirage au sort parmi les arrivants sera effectué après la remise des prix. (très nombreux lots importants)

**Art. 8 :** L'organisation est couverte en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité à la charte des courses hors stade.

Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence. Il incombe aux autres participants, notamment aux non-licenciés, de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage matériel et corporel qui pourrait survenir pendant et autour de la manifestation.

**Art. 9 :** Les droits d'inscription s'élèvent à 8 € pour toute inscription avant le 9 août 2008. Ils seront majorés à 9 € du 8 août jusqu'au jour de l'épreuve 9 heures.

Aucune inscription ne sera prise après ce délai.

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

## FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT

*Retrouvez toutes la programmation  
du F.I.L. sur :*

*[www.festival-interceltique.com](http://www.festival-interceltique.com)*

*Et inscription 10 miles sur :  
[www.yanoo.net](http://www.yanoo.net)*

### Renseignements :

F.I.L. – 8, rue Nayel - 56100 LORIENT  
T. 02 97 21 24 29 - F. 02 97 64 34 13

**Art. 10 :** En application de l'article 20 du règlement des courses hors stade les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés sont formellement interdits sur le parcours. Seuls auront le droit d'emprunter le parcours les véhicules officiels dûment autorisés.

**Art. 11 :** Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en reconnaît les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la totalité de la distance avant de franchir la ligne d'arrivée.

### 3000 € de prix et récompenses



### Renseignements / Inscriptions :

**Hubert LE PALABE : 33 (0)2 97 86 71 37 ou 33 (0)2 97 87 89 51**  
**Festival Interceltique : 33 (0)2 97 21 24 29**  
[www.yanoo.net](http://www.yanoo.net)



Association Festival Interceltique de Lorient  
8, rue Nayel  
56100 LORIENT  
Tél. 33 (0)2 97 21 24 29 - Fax : 33 (0)2 97 64 34 13  
[festival@festival-interceltique.com](mailto:festival@festival-interceltique.com)  
[www.festival-interceltique.com](http://www.festival-interceltique.com)

## Bulletin d'inscription / Entry form

Course limitée à 2 500 participants

Race limited to 2 500 runners

à compléter et à renvoyer au plus tard pour le **7 août 2008** au Festival Interceltique ou à l'adresse suivante :

10 Miles Interceltiques de Lorient  
Hubert LE PALABE  
La Villeneuve Troloc'h  
56520 GUIDEL  
Tél : 33 (0)6 81 52 14 25

NOM last name \_\_\_\_\_

PRENOM first name \_\_\_\_\_

Date de naissance birthday |\_\_|\_|\_|\_|\_|

Sexe sex : M |\_\_| F |\_\_|

Handisport |\_\_|

Adresse address |\_\_\_\_\_

Code postal postal code |\_\_\_\_\_

Ville city |\_\_\_\_\_

Etat state |\_\_\_\_\_

Pays country |\_\_\_\_\_

Nationalité nationality |\_\_\_\_\_

Club |\_\_\_\_\_

Licence n° |\_\_\_\_\_

**Attention** : joindre une photocopie de la licence 2007/2008 ou votre certificat médical

**Attention** : enclose a photocopy of your licence 2007/2008 or your medical certificate

Téléphone phone |\_\_\_\_\_

Télécopie fax |\_\_\_\_\_

e-mail |\_\_\_\_\_

Droits d'inscription : 8 € / Registration fees : 8 €

Modalités de paiement / Payment methods

Par chèque en Euros encaissable en France à l'ordre de :  
Cheque in Euros collectable in France made out to :

**Festival Interceltique de Lorient**

Je reconnais et accepte que par le seul fait de mon inscription, je m'engage à me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement des 10 Miles Interceltiques de Lorient.

I hereby recognise and accept that, by virtue of my registration, I undertake to abide by all the provisions of the attached regulations governing 10 miles Interceltiques in Lorient.

Date : ..... Signature .....

**Prix spécial au meilleur déguisement celtique de la course**

Les 10 Miles Interceltiques remercient tout particulièrement :

### Ses Partenaires

Paysan Breton  
Société Laita



Caisse d'Epargne  
de Bretagne



CAISSE D'EPARGNE

La Ville de Lorient  
(Service des Sports)



Intersport Lorient



New Balance



Le service des sports et les services techniques  
de la Ville de Lorient  
Les Services de Police et de Gendarmerie  
Les Pompiers - La Sécurité Civile  
Les Médecins - Les Bénévoles du FIL



Festival Interceltique de Lorient

Association Festival Interceltique de Lorient

8, rue Nayel

56100 LORIENT

Tél. 33 (0)2 97 21 24 29 - Fax : 33 (0)2 97 64 34 13

festival@festival-interceltique.com

www.festival-interceltique.com



**10 Miles  
Interceltiques  
de Lorient**



**10 août 2008  
9h30  
LORIENT  
Quai des Indes**

Renseignements et Inscriptions au : **au 02 97 86 71 37 ou 02 97 87 89 51**  
& au Festival Interceltique de Lorient  
Tél. 02 97 21 24 29 - [www.festival-interceltique.com](http://www.festival-interceltique.com)